



Philippe Fatras
Association « C du Vent »
Dourguelen
29380 Bannalec
Tel : 06.60.78.58.59
E-mail : contact@cduvent.org

Madame le maire
Mairie de Scaër
2 place de la Libération
29390 Scaër

Bannalec, le 12 octobre 2009

Madame,

Nous avons appris par les quotidiens Ouest France et Télégramme des 17 et 19 septembre 2009, que la commune de Scaër avait décidé de se doter d'un comité local éolien pour les futurs sites de la commune.

Notre association ne peut que se féliciter de votre démarche et l'approuver.

Cependant en tant qu'association de défense des riverains des sites éoliens sur le territoire de la Cocopaq, ayant participé depuis le début à l'élaboration du schéma éolien et à l'initiative du guide de recommandations, nous aimerions pouvoir être intégrés et pouvoir participer à ces comités éoliens Scaërois.

Nous tenons à vous rappeler que notre association n'est pas seulement une association « anti », elle a toujours joué son rôle de garde fou, cela dans un esprit de complémentarité et de propositions.

C'est pour cela que nous avons accepté de participer à la réflexion sur la charte de bonne conduite qui impose désormais aux porteurs de projets de respecter certaines règles.

Notons notre participation aux ateliers préparatoires à l'élaboration du Scot du Pays de Quimperlé dans le groupe expert environnemental, et dernièrement à l'élaboration des futurs Zones de Développement de l'Eolien sur le territoire.

Notre expérience de 4 années de travail avec les élus et les services de l'état, pourrait servir aux comités locaux dans leurs réflexions et leurs décisions.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Fatras
Président Association C du Vent